

Image not found or type unknown



temps de delais a mon employeur pour une modif de contract

Par **max54300**, le **22/03/2012** à **08:23**

boujour ,
je vous ecri car mon enpmlyeur veux modifier mon contract de travail ... j aimeraijuste savoir i
j ai le dreoit a une reunion et si j ai le droit de lui imposer un delais pour l avoir

Par **P.M.**, le **22/03/2012** à **12:33**

Bonjour,
De toute façon, vous pouvez refuser toute modification essentielle du contrat de travail et avant d'accepter un changement éventuellement, il faut bien que vous sachiez de quoi il s'agit en disposant d'un délai suffisant de réflexion...